

**Commune de
BRUEBACH
68440**



Tél : 03 89 81 31 09
E-mail : mairie@bruebach.eu

Monsieur le Maire

aux

Habitants de Bruebach

Madame, Monsieur,

Pour nous adapter à la situation de crise énergétique actuelle, la commune a décidé de mettre en œuvre cette mesure afin de réduire les consommations d'énergie.

Pour anticiper les tensions dans les mois à venir et éviter les coupures d'électricité, notamment en cas d'hiver rigoureux, un effort collectif est nécessaire.

Nous tenons à vous préciser, que ces mesures sont nécessaires en raison des contraintes financières qui pèsent sur la commune qui, ne bénéficie pas du bouclier tarifaire mis en place pour les particuliers. Cette situation fragilise nos prévisions budgétaires : si nous ne nous adaptions pas cela pourrait remettre en cause la stabilité fiscale de notre commune.

Dans ce contexte, vous trouverez, ci-dessous, les grandes lignes du plan de sobriété énergétique que nous mettons en place dans la commune.

Eclairage public :

- L'extinction de l'ensemble des éclairages a été mise en œuvre depuis le 1er octobre dernier.

Chauffage :

- Passage à 19° de l'ensemble des bâtiments communaux (mairie - école de musique - atelier) avec coupure systématique du chauffage dès que les locaux sont vides.
- Exception pour les bâtiments scolaires qui seront à 20°.
- Salle polyvalente à 16° sauf pour les manifestations 20°.

Nous sommes conscients que ces mesures pourront en gêner certains, mais nous devons tous fournir des efforts dans ce sens : la commune et les associations.

C'est en conjuguant ensemble nos efforts que nous pourrons traverser cette crise énergétique et cette période hivernale dans les meilleures conditions de bien-être.

Comptant sur votre compréhension.

Le Maire,
Gilles SCHILLINGER

